

Le Viager dans la gestion du patrimoine des seniors

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné

Notaires et collaborateurs

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la vente immobilière en viager comme un outil de gestion du patrimoine de la clientèle senior.
- Manier cet instrument avec précaution, lucidité et pertinence dans une vision d'ensemble de la situation des clients et de son évolution.

Contenu

Le cadre de vie

- Le choix de logement
- La détention en pleine propriété est nécessaire ?
- Le choix du mode d'occupation
- Méthodes de valorisation de l'occupation
- Répartition et aménagement des travaux, charges et taxes
- Les droits d'usage et d'habitation successifs
- Exemples chiffrés

Le niveau de vie

- L'équilibre dépenses-ressources
- Les ressources du maintien du cadre de vie
- L'équilibre revenu-épargne
- Les garanties de paiement de la rente viagère

- La sérénité des revenus viager
- Transformation et optimisation d'un revenu locatif

L'organisation successorale

- L'exclusion d'une indivision subie
- La protection du conjoint
- Viser l'harmonie familiale

Synthèse

Prérequis

Pas de prérequis. Toutefois, des connaissances de base en matière de vente immobilière et de gestion de patrimoine permettront de suivre la formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel + visio

Modalités pédagogiques

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant.

Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence).

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation